



Comité Central Entreprise du 13 décembre 2017

Déclaration CFE CGC- POINT 6 Recueil d'avis sur la situation économique VD

Nous tenons à saluer tout d'abord le travail de la commission économique et des experts qui font un travail d'analyse très précis malgré les difficultés rencontrées pour avoir certaines des informations demandées. Et de fait nous nous associons aux alertes émises par la commission.

Nous ne ferons pas la liste des chiffres préoccupants de l'exercice passé mais nous tenons à exprimer notre vive inquiétude sur l'absence de perspectives positives à venir.

Un budget qui n'affiche pas de pistes d'amélioration ni de résorption du déficit est le symbole d'un manque d'ambition.

Que dire d'une capacité de production en net recul sur 2017?

La baisse annuelle des effectifs est un indicateur, mais il ne doit pas empêcher de voir la problématique dans un périmètre plus large, en gardant en perspective les départs attendus à la retraite – **19 % de l'effectif susceptible de partir à la retraite sous un délai de 5 ans à un âge moyen de 65 ans – et 50 % des effectifs dans les 10 ans .**

Si les efforts sur les charges de personnel sont recherchés par la Direction pour tenter de réduire les pertes annuelles et ainsi donner quelques gages de gestion de crise, il n'est pas viable de diminuer notre activité au gré des départs de producteurs. C'est l'impression persistante que le marasme économique et le bilan social nous donnent.

Quand un formateur sans activité part en retraite, le bénéfice paraît important d'un point de vue comptable. Mais ce cas de figure ne doit pas être pris sous l'aspect simpliste et mécanique de :

Baisse des dépenses = Hausse du résultat net.

Ce n'est pas le cas !

N'oublions pas qu'un producteur non rentable n'est souvent pas responsable de sa situation, des éléments extérieurs lui échappant : perte de marché sur AO par exemple. Il s'avère malheureusement aujourd'hui que des formateurs partent et partiront avec leurs compétences et leurs capacités à produire sur des secteurs porteurs de production potentielle sans qu'on l'on cherche des solutions diverses et différenciées. Car produire ne suffit pas : il faut aussi savoir et vouloir vendre ce que l'on sait produire. Mais si in fine, tous les modèles de production disparaissent on ne pourra plus rien vendre. C'est un système d'injonctions paradoxales.



Comité Central Entreprise du 13 décembre 2017

Alors que peut-on faire pour résoudre ce qui comptablement peut paraître insoluble et humainement délétère ? La CFE CGC ne cesse ne cesse de proposer 2 pistes de travail :

1/ Garder localement ce que l'on sait très bien faire en créant des synergies utiles à la société, aux entreprises et aux individus. Savoir vendre en diversifiant notre portefeuille clients, en nous donnant les moyens de cette ambition, en la reconnaissant en terme contributif est une des conditions de la réussite. Et si par ailleurs, l'Afpa affiche son utilité sociale collective, elle a aussi le devoir de s'intéresser aux individus qui la composent. Ils sont aujourd'hui et demain dans l'obligation d'assurer leur employabilité via les formations qu'ils devront choisir, en s'épanouissant, dans la construction de leur avenir professionnel. Pour la CFE CGC ce sont les dynamiques humaines qui font la différence, avec des gens motivés, trouvant du plaisir dans leur fonction qui nous permettent de soulever des montagnes et d'atteindre des objectifs qui sur le papier paraissent inatteignables. Et c'est parce que nous croyons en l'AFPA que nous croyons dans la faculté de l'individu à pouvoir le faire.

2/ Se diriger très clairement vers des axes forts de développement (le numérique, l'accompagnement des publics spécifiques) en s'outillant pour être plus performant encore :

- **Sur le numérique :** il faut impérativement tenir compte de la valeur humaine affectée à cette activité, qui touche tous nos métiers, toutes nos fonctions, et en revisitant ou créant des nouveaux référentiels pour les mettre en phase avec ce qui se fait déjà sur le terrain et de nombreuses pratiques observées et/ou cachées, par facilité, par des lettres de mission...
- **Sur l'accompagnement des publics spécifiques** en créant des joint-ventures avec des institutions partenaires – et dans ce cadre la CFE CGC pense prioritairement à Pôle Emploi

Par ailleurs, pour la CFE CGC, il ne faut pas enlever la capacité de production en se privant du recours, pour produire, aux CDD et à la sous-traitance chaque fois que nécessaire.

Au lieu de cela, il nous semble que l'Afpa parfois choisit de se passer d'un C.A rentable pour diminuer Masse Salariale et Charges de fonctionnement. C'est ce qui pointe en tout cas de la volonté de diminuer coûte que coûte les charges en nous menant irrémédiablement dans une impasse.

Parmi les chantiers induits par ces points :

- la souplesse, l'agilité de nos organisations doit un être curseur de réflexion certes mais doté de protection pour les salariés,
- la réaffectation des ETP vers plus de producteurs par rapport à des fonctions supports. Nous l'avons souligné à maintes reprises en demandant d'inverser radicalement la tendance avec des objectifs clairs, de type 55% de producteurs pour 45% de fonction supports à l'horizon 2020, en y mettant les moyens numériques et formatifs alloués.
- la mise en place d'un chantier numérique sur les activités administratives pour l'automatisation des tâches. Dégager l'individu d'activités empreintes de non-sens ou totalement technocratiques en privilégiant le développement de l'agence doit être une priorité dans un organisme qui voue sa mission générale au développement des compétences cognitives et aux capacités d'adaptation et de créativité de l'individu.



Comité Central Entreprise du 13 décembre 2017

Politiquement, l'ambivalence est de mise, car on nous présente souvent l'avenir comme 2 choix binaires : 1) soit l'Afpa est un Organisme de Formation comme les autres, et alors le modèle économique se fera de moins en moins avec des CDI et plus encore avec des CDD et de la sous-traitance ; 2) soit l'Afpa est l'Organisme de Formation du Service Public de l'Emploi et s'empare des problématiques macroéconomiques et sociales, en lien avec l'Etat financeur.

Selon la CFE CGC, quelle que soit les conclusions gouvernementales, il nous appartient en partie de choisir notre destinée, sans attendre en nous inscrivant dans un environnement complexe et arrivant à le dépasser par de l'anticipation pour marquer notre territoire. Mais pour cela il faut se donner un cap, et mettre en place la stratégie et les opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

A ce titre, nous avons entendus Mme la Directrice Générale, en réunion de restitution aux OS du dernier CA, souligner que l'accompagnement, via la mise en place de pré-qualifications, peut être un des moyens de se rapprocher de la cible « Public spécifique ». Nous sommes d'accord pour partie. Soit. A condition que l'Etat partage la portée de cette orientation et donc la nécessité d'investir financièrement pour l'Afpa dans ces prestations et autres associées mais intégrés aux parcours de formation et d'insertion.

Pour donner du poids à la nécessité de financer l'accompagnement du public spécifique, **un livre blanc aurait pu être construit**. Il n'est peut-être pas trop tard pour cela.

Présentation de la définition sur Wikipédia : « *un livre blanc est un recueil d'informations objectives et factuelles destiné à un public déterminé pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier. Son usage officiel dans le domaine politique a évolué depuis son apparition dans les années 1920. Né du besoin d'exprimer les intentions d'un gouvernement dans un contexte précis, il peut servir à établir une mise au point de portée générale ou à rechercher un consensus dans un cadre spécifique. Il permet aussi à des institutions privées ou publiques à but non lucratif de publier un message officiel sous forme d'état des lieux sur un domaine d'intérêt public.* »

Pour la CFE CGC, il faut donc investir massivement sur les RH, l'équipement des plateaux, et notamment sur l'axe de la transformation digitale avec l'Etat comme partenaire de notre développement. **C'est dans ce cadre que la CFE CGC revient à l'idée marquante d'un plan Marshall RH et patrimonial que nous appelons de nos vœux pour pouvoir se relever** des dégâts dus aux dysfonctionnements économiques induits par les Appels d'Offre mortifères, ou des choix opérés par les pouvoirs politiques locaux pour notre implantation sur certains territoires déficitaires en réseaux de desserte.

Au lieu de laisser mourir l'institution, dans une routine décisionnelle discriminante pour nos équilibres économiques, ce qui semble peu ou prou être le cas, la CFE CGC souhaite prendre les devants pour définir de manière motivée, rationnelle et objective ce que l'on souhaite devenir dans les années qui viennent, ceci en corrélation avec les orientations (numériques) de la société, du bien public, et des choix gouvernementaux.

En conséquence, sur présentation de la situation économique, la délégation CFE-CGC donne un avis négatif.